

Cartouches de respirateur style baïonnette

La gamme de cartouches filtrantes chimiques et à particules, pour respirateurs Advantage, est certifiée par la NIOSH en vertu de la norme 42 CFR, partie 84, et fournit un rendement discret grâce à modèle de conception légère. Les cartouches s'adaptent toutes sur les respirateurs Advantage 200LS, les demi-masques 420, et les modèles de style plein visage des séries 1000, 3000 et 4000.

Description des cartouches filtrantes MSA	N° pièce de renouvellement de commande	Codage couleur	Gaz acides													Efficacité et type de filtre			Lire les avis ici-bas	
			VO	CL	DS	DC	CH	SH*	AM	MA	FM	FH	VM	P100	R95	N95				
GMA	815355																			2,3
GMA avec préfiltre N95	815355 avec 815394 ou 816357																			2,3
GMA avec préfiltre R95	815355 avec 815397																			2,3
GMA P100	815362																			2,3,4
GMB	815356																			2
GMB avec préfiltre N95	815356 avec 815394 ou 816357																			2
GMB avec préfiltre R95	815356 avec 815397																			2
GMB P100	815363																			2,4
GMC	815357																			2,3
GMC avec préfiltre N95	815357 avec 815394 ou 816357																			2,3
GMC avec préfiltre R95	815357 avec 815967																			2,3
GMC P100	815364																			2,3,4
GMD	815358																			2,3
GMD avec préfiltre N95	815358 avec 815394 ou 816357																			2,3
GMD avec préfiltre R95	815358 avec 815397																			2,3
GMD P100	815365																			2,3,4
GME	815359																			2,3
GME avec préfiltre N95	815359 avec 815394 ou 816357																			2,3
GME avec préfiltre R95	815359 avec 815397																			2,3
GME P100	815366																			2,3,4
GMI P100**	815641																			2,4
Cartouche Mersorb	815361																			2,4
Mersorb avec préfiltre N95	815361 avec 815394 ou 816357																			2,4
Mersorb avec préfiltre R95	815361 avec 815397																			2,4
Mersorb P100	815368																			2,4
Profil discret P100	815369																			1,4

! AVERTISSEMENT

C'est à un personnel dûment qualifié que reviendra la responsabilité d'établir un échéancier adéquat de remplacement des cartouches, à moins que le boîtier filtrant/cartouche ne possède un indicateur de fin de vie utile. Le calendrier/échéancier de changement des cartouches doit prendre en compte tous les facteurs qui peuvent influencer sur le système de protection respiratoire, y compris certaines pratiques industrielles et autres conditions uniques propres à l'environnement de l'ouvrage. Si on l'emploie pour se protéger de substances qui présentent un facteur de détectabilité peu élevé, il est alors impossible de savoir quand remplacer les cartouches/boîtiers filtrants. Si c'est le cas, prenez des mesures de précautions supplémentaires nécessaires afin d'éviter une surexposition à ces substances, comme par exemple établir un échéancier de changement des cartouches plus strict, utiliser un respirateur à adduction d'air ou un ARA. L'observation de cet avertissement expose l'utilisateur à des risques de graves blessures corporelles et peut même mettre l'utilisateur en danger de mort. La liste partielle suivante de substances démontrant de faibles caractéristiques de détection (ayant un facteur de détectabilité peu élevé) est un guide référence de consultation rapide.

Acroléine	Chlorure de soufre	Diisocyanates	Phosgène
Aniline	Chlorure de vinyle	Méthanol	Phosphine
Arsine	Cyanure d'hydrogène	Monoxyde de carbon	Séleniure d'hydrogène
Brome	Dérivés nitrés:	Nickel carbonyle	Stibine
Bromure de méthyle	Nitroglycérine	Peintures contenant de	Sulfate de diméthyle
Chlorure de méthyle	Nitrométhane	l'uréthane et d'autres	Trichlorure de phosphore
Chlorure de méthylène	Oxydes d'azote	diisocyanates	

Définitions
N95 – Filtre à particules N95 (niveau d'efficacité du filtre: 95%), efficace contre les aérosols porteurs de particules non huileuses; une limite temporelle d'utilisation peut s'appliquer.
R95 – Filtre à particules R95 (niveau d'efficacité du filtre: 95%), efficace contre tous les aérosols porteurs de matières particulaires; une limite temporelle d'utilisation peut s'appliquer.
P100 – Filtre à particules P100 (niveau d'efficacité du filtre: 99,97%), efficace contre tous les aérosols porteurs de matières particulaires.
 * Pour fins d'évacuation seulement.
 ** Efficace contre les vapeurs d'iode, mais non approuvée par la NIOSH.

- Avis**
1. À ne pas utiliser dans les atmosphères dont la teneur en oxygène est inférieure à 19,5%, dans les atmosphères porteuses de gaz ou de vapeurs, ni dans les atmosphères hautement dangereuses pour la vie ou la santé (HDVS).
 2. À ne pas utiliser dans les atmosphères dont la teneur en oxygène est inférieure à 19,5%, ni dans les atmosphères hautement dangereuses pour la vie ou la santé (HDVS).
 3. À ne pas porter en guise de protection respiratoire contre les vapeurs organiques qui démontrent un facteur de détectabilité peu élevé (faibles caractéristiques de détection), ou produisant une température de réaction élevée lorsqu'en présence du sorbant de la cartouche.
 4. Efficace à 99,97% contre les particules dont le diamètre est de 0,3 microns MMAD (diamètre aérodynamique médian de la masse).

AVIS: Cette feuille d'information ne renferme qu'une description générale du produit ci-inclus. Bien que les capacités de rendement et d'utilisation y soient décrites en détail, ce produit ne doit être utilisé que par un personnel dûment formé et qualifié, uniquement après avoir lu attentivement et compris toutes les instructions, étiquettes et autres informations complémentaires accompagnant ce produit, et après avoir pris connaissance de tous les avertissements, mises en gardes et précautions fournis afin de les respecter à la lettre. Ce produit ne doit être utilisé sous aucun prétexte par des personnes non qualifiées et sans formation adéquate. Seuls les documents d'information pertinents renferment les renseignements complets et détaillés relatifs à l'emploi et à l'entretien de ce produit.

Siège social corporatif
 P.O. Box 426
 Pittsburgh PA 15230 USA
 Tél.: 1.412.967.3000
 www.MSAnet.com

Centre du service à la clientèle pour les services incendie
 Tél.: 1.877.MSA.FIRE
 Téléc.: 1.800.967-0398

MSA Canada
 222-5535 Eglinton Avenue West
 Toronto ON M9C 5K5
 Tél.: 1.416.620.4225
 Téléc.: 1.416.620.9697

MSA Mexique
 Tél.: 52-55 21 22 5770
 Téléc.: 52-55 53 59 4330

MSA International
 Tél.: 1.412.967.3354
 Téléc.: 1.412.967.3451

